



**Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre
des Députés**

Luxembourg, le 25 avril 2025

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question parlementaire à Madame le Ministre de la Recherche et de l'Enseignement supérieur.

D'après des articles de presse, le Conseil de la recherche de Norvège a en lancé un fonds de 100 millions de couronnes norvégiennes, destiné à attirer des chercheurs internationaux, dans un contexte de pressions croissantes sur la liberté académique aux États-Unis. Cette mesure s'inscrit dans une tendance plus large observée également en France, en Belgique et aux Pays-Bas, où des universités et Gouvernements prennent des dispositions pour accueillir les chercheurs confrontés à des restrictions de financement ou à des menaces sur leur liberté de recherche.

Dans ce contexte, je voudrais poser les questions suivantes à Madame le Ministre de la Recherche et de l'Enseignement supérieur :

- Le Gouvernement a-t-il connaissance de ces différentes initiatives européennes, et plus particulièrement celle lancée par la Norvège ?
- Est-ce que le Gouvernement a mis en place ou prévoit de mettre en place des mesures spécifiques pour accueillir les chercheurs internationaux dont la liberté académique se trouve menacée ? Est-ce que le Gouvernement envisage notamment d'allouer de nouveaux moyens financiers pour attirer ces chercheurs internationaux et ainsi renforcer la position du Luxembourg comme pôle de recherche ?
- Est-ce que le Gouvernement a eu des échanges avec l'Université de Luxembourg pour discuter de mesures d'attraction des chercheurs internationaux et élaborer un programme d'accueil ciblé, au vu du contexte particulier aux États-Unis ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Laurent Mosar
Député